

ANNEXE II

[Original : espagnol]

Accord pour une paix ferme et durable

Considérant

Que la signature du présent Accord met fin à plus de 30 ans d'affrontements armés au Guatemala et clôt un chapitre douloureux de notre histoire,

Que, depuis quelques années, la recherche d'une solution politique au conflit armé a ouvert de nouveaux espaces de dialogue et d'entente dans la société guatémaltèque,

Qu'il importe dorénavant de préserver et de consolider la paix, tâche qui exige que tous les Guatémaltèques unissent leurs efforts,

Que le pays s'est doté, avec les Accords de paix, d'un programme global qui devait permettre de surmonter les causes du conflit et de jeter les bases d'un nouveau développement,

Que la mise en oeuvre de ces Accords constitue un engagement historique auquel les parties ne peuvent se soustraire,

Que, pour la gouverne des générations présentes et futures, il importe de bien faire comprendre le sens profond des engagements de paix,

Le Gouvernement de la République du Guatemala et l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) conviennent de ce qui suit :

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

1. Les Accords de paix sont le fruit d'un consensus national. Ils ont reçu l'aval des différents secteurs de la société qu'ils soient ou non représentés à l'Assemblée de la société civile. Leur mise en oeuvre progressive doit satisfaire les aspirations légitimes des Guatémaltèques et, en même temps, galvaniser les efforts de tous en vue de la réalisation des objectifs communs.
2. Le Gouvernement de la République réaffirme son adhésion aux principes et normes visant à garantir et à promouvoir le plein exercice des droits de l'homme ainsi que sa volonté politique de les faire respecter.
3. Les populations déracinées du fait des affrontements armés ont le droit de vivre et de résider librement sur le territoire guatémaltèque. Le Gouvernement de la République s'engage à assurer leur retour et leur réinstallation, dans la dignité et la sécurité.
4. Le peuple guatémaltèque a le droit de connaître toute la vérité sur les violations des droits de l'homme et les actes de violence qui se sont produits dans le cadre du conflit armé interne. En faisant la lumière sur ce qui s'est passé, en toute objectivité et impartialité, on contribuera à renforcer le processus de réconciliation nationale et la démocratisation du pays.

/...

5. La reconnaissance de l'identité et des droits des populations autochtones est fondamentale pour assurer l'unité nationale dans une nation multiethnique, pluriculturelle et multilingue. Le respect et l'exercice des droits politiques, culturels, économiques et spirituels de tous les Guatémaltèques constituent le fondement d'une nouvelle coexistence qui reflète la diversité de la nation.

6. La paix ferme et durable doit se fonder sur un développement socio-économique participatif qui vise l'intérêt général et réponde aux besoins de l'ensemble de la population. Un tel développement doit être étayé par la justice sociale, qui est l'un des piliers de l'unité et de la solidarité nationales, ainsi que par une croissance économique durable, qui seule permettra de répondre aux besoins sociaux de la population.

7. Pour assurer la justice sociale et la croissance économique, il est essentiel d'assurer la participation effective de Guatémaltèques issus de tous les secteurs de la société. C'est à l'État qu'il incombe d'élargir les possibilités de participation offertes à la population et de renforcer son propre rôle, qu'il s'agisse d'orienter le développement national, de légiférer, d'investir dans le secteur public et de mettre en place les services de base nécessaires à la population ou de promouvoir la concertation sociale et le règlement des conflits. Pour ce faire, l'État devra accroître les recettes fiscales et privilégier le social dans les dépenses publiques.

8. Tout en visant la croissance, la politique économique suivie doit tendre à empêcher les phénomènes d'exclusion socio-économique que sont le chômage et la paupérisation et faire en sorte que tous les Guatémaltèques profitent le plus possible des bienfaits de la croissance économique. L'amélioration du niveau de vie, la santé, l'éducation, la sécurité sociale et la démarginalisation des masses sont les préalables d'un développement durable au Guatemala.

9. L'État et les secteurs organisés de la société doivent conjuguer leurs efforts pour résoudre la question agraire et promouvoir le développement rural, sans quoi le sort de la majorité de la population, qui vit en milieu rural et qui est la plus touchée par la pauvreté, les inégalités et la faiblesse des institutions publiques, ne pourra s'améliorer.

10. Il ne saurait y avoir de régime démocratique sans un renforcement du pouvoir civil. La fin du conflit armé offre une chance historique de moderniser les institutions, de manière à ce que le droit à la vie, à la liberté, à la justice, à la sécurité, à la paix et à l'épanouissement personnel soit clairement garanti à tous les habitants de la République. Le rôle des forces armées guatémaltèques doit être adapté à une ère nouvelle de paix et de démocratie.

11. La légalisation de l'URNNG, dans la dignité et la sécurité, est une question d'intérêt national, qui répond à l'objectif de réconciliation et de mise en place d'un système démocratique ne souffrant aucune exclusion.

12. Les réformes constitutionnelles prévues dans les Accords de paix constituent le fondement même de la réconciliation de la société guatémaltèque, qui s'inscrit dans le cadre de l'État de droit, de la coexistence démocratique et du strict respect des droits de l'homme.

13. Les élections sont essentielles pour que la période de transition que traverse le Guatemala débouche sur une démocratie fonctionnelle et participative. L'amélioration du régime électoral renforcera la légitimité de la puissance publique et facilitera l'évolution démocratique du pays.

14. L'exécution du programme global contenu dans les Accords de paix est une tâche complexe et de longue haleine qui suppose la volonté d'honorer les engagements pris et la participation de toutes les instances de l'État et des diverses forces sociales et politiques du pays. Il faut pour cela que l'on adopte une stratégie établissant un ordre de priorité réaliste pour la mise en oeuvre progressive des accords, de manière à ce que s'ouvre une ère nouvelle de développement et de coexistence démocratique dans l'histoire du Guatemala.

II. ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE PAIX

15. Tous les accords conclus sur la base de l'Accord-cadre sur la démocratisation en vue de la recherche de paix par des moyens politiques signé à Querétaro (Mexique) le 25 juillet 1991 et à la suite de l'Accord-cadre pour la reprise du processus de négociation entre le Gouvernement guatémaltèque et l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque, signé à Mexico le 10 janvier 1994, font partie du présent Accord pour une paix ferme et durable. Il s'agit des accords suivants :

a) Accord général relatif aux droits de l'homme, signé à Mexico le 29 mars 1994;

b) Accord en vue de la réinstallation des populations déracinées du fait des affrontements armés, signé à Oslo le 17 juin 1994;

c) Accord relatif à l'établissement de la Commission chargée de faire la lumière sur les violations des droits de l'homme et sur les actes de violence qui ont causé des souffrances à la population guatémaltèque, signé à Oslo le 23 juin 1994;

d) Accord relatif à l'identité et aux droits des populations autochtones, signé à Mexico le 31 mars 1995;

e) Accord relatif aux aspects socio-économiques et à la situation agraire, signé à Mexico le 6 mai 1996;

f) Accord relatif au renforcement du pouvoir civil et au rôle de l'armée dans une société démocratique, signé à Mexico le 19 septembre 1996;

g) Accord de cessez-le-feu définitif, signé à Oslo le 4 décembre 1996;

h) Accord sur les réformes constitutionnelles et le régime électoral, signé à Stockholm le 7 décembre 1996;

i) Accord visant la légalisation de l'URNG, signé à Madrid le 12 décembre 1996;

j) Accord relatif à un échéancier de mise en oeuvre, d'exécution et de vérification de l'application des Accords de paix, signé à Guatemala, le 29 décembre 1996.

16. À l'exception de l'Accord général relatif aux droits de l'homme, qui est entré en vigueur à la date de sa signature, tous les accords qui font partie de l'Accord pour une paix ferme et durable entrent en vigueur au moment de la signature du présent Accord.

III. REMERCIEMENTS

17. À l'heure où le processus historique de recherche de la paix par des moyens politiques touche enfin à son terme, le Gouvernement du Guatemala et l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque tiennent à manifester leur gratitude à tous ceux qui, au Guatemala et à l'étranger, ont facilité la conclusion de l'Accord pour une paix ferme et durable au Guatemala. Ils soulignent le rôle qu'ont joué à cet égard la Commission nationale de réconciliation, la conciliation, l'Assemblée de la société civile et la médiation de l'ONU. Ils remercient également le Groupe des amis du processus de paix guatémaltèque, à savoir la République de Colombie, le Royaume d'Espagne, les États-Unis d'Amérique, les États-Unis du Mexique, le Royaume de Norvège et la République du Venezuela.

IV. DISPOSITIONS FINALES

Premièrement. L'Accord pour une paix ferme et durable prend effet au moment de sa signature.

Deuxièmement. Le texte du présent Accord sera largement diffusé, notamment par le biais des programmes officiels d'enseignement.

FAIT à Guatemala, le 29 décembre 1996.

Pour le Gouvernement de la République du Guatemala :

(Signé) Gustavo PORRAS CASTEJÓN

(Signé) RICHARD AITKENHEAD CASTILLO

(Signé) Raquel ZELAYA ROSALES

(Signé) Otto PÉREZ MOLINA
Général de brigade

Pour l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque :

(Signé) Ricardo RAMIREZ DE LEON
(Commandant Rolando MORÁN)

(Signé) Jorge Ismael SOTO GARCIA
(Commandant Pablo MONSANTO)

(Signé) Ricardo ROSALES ROMÁN
(Carlos GONZÁLES)

(Signé) Jorge Edilberto ROSAL MELENDEZ

Pour l'Organisation des Nations Unies :

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI
